

Procès verbal du Conseil municipal du 05 JUIN 2026

Le vendredi 05 juin 2026 à 20 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 26 mai 2026, s'est réunie sous la présidence de Aymeric CHARBONNIER.

Secrétaire de la séance : Jérôme DEVIENNE *sauf mention particulière les votes ont lieu à main levée*

Présents : Jimmy CAVART, Aymeric CHARBONNIER, Jérôme DEVIENNE, Valentin LEQUEUVRE, Karine NEVEUX, Frédérique POTIER Quorum: 4

Représentés : Danielle ANDREY représentée par Aymeric CHARBONNIER

Absents et excusés :

Devis divers travaux Allée des Noisetiers (N° DE_018_2026)

Le Maire donne lecture du devis de l'entreprise CHAPLIER concernant les divers travaux à réaliser dans l'Allée des Noisetiers, pour un montant de **2 461.20 € TTC**.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les devis et charge le Maire de signer tous documents se référant à ces travaux.

voix pour 6 voix contre 1 abstentions 0

Délibération : adoptée

Divers devis de réfection de la toiture de l'église (N° DE_019_2026)

Le Maire donne lecture des divers devis de réfection de la toiture de l'église.

Les divers devis reçus concernent :

- Travaux église côté cimetière (démontage de cheminée avec rebouchage avec tôle) **2 097.60€ TTC**
7 POUR
- Habillage des rives de l'église (fourniture et pose habillage des rives en tôle plane) **1 358.40 € TTC**
1 ABSTENTION
- Travaux église côté clocher (habillage tablette avec support, fourniture et pose gouttière, descente eau) **2 470.80 € TTC**
7 POUR

Le conseil municipal accepte à la majorité les devis et charge le Maire de signer tous documents se référant à ces travaux.

voix pour 7 voix contre 0 abstentions 0

Délibération : adoptée

Divers devis réfection de voirie (N° DE_017_2026)

Le Maire donne lecture des divers devis de réfection de voirie et de pose de tuyaux de l'entreprise CHAPLIER.

Les divers devis reçus concernent :

- Chemin Roger Fontaine : 3 024.00 €
- Chemin de la Mussanterie 996.00 €
- Chemin de la Onge 3 273.60 €

- Chemin de Montardré 1 041.60 €

Le conseil municipal accepte à la majorité les devis et charge le Maire de signer tous documents se référant à ces travaux.

voix pour 7 voix contre 0 abstentions 0

Délibération : adoptée

Questions diverses :

- Suite aux divers travaux qui seront réalisés dans le Chemin Rural de Mélimé, et afin de sécuriser le tuyau, il sera procédé à l'installation de plots afin que les véhicules ne circulent pas dessus.

- Une commande de panneaux sera effectuée auprès de l'entreprise Keller pour sécuriser le Chemin rural de Mélimé aux deux extrémités (portion enherbée). Seront aussi installés des plots démontables afin que l'arrêté de circulation en vigueur puisse être respecté.

Séance levée à 23h30

Aymeric CHARBONNIER
Président de séance

Jérôme DEVIENNE
Secrétaire de séance